

MAIRIE
DE
FAUX-LA-MONTAGNE

Faux-la-Montagne, le 4 décembre 2021,

CREUSE
Code postal : 23340

Tél. 05 55 67 92 15

Mail: mairie@fauxlamontagne.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

mardi 14 décembre 2021 à 20h00 à la salle des fêtes.

L'accueil du public se fera dans la limite des places disponibles (distance de 1m entre chaque chaise) et port du masque obligatoire.

Voici l'ordre du jour :

- Après l'élection de 4 nouveaux et nouvelles élu-es, nous devons élire des délégué-es dans les différentes structures telles que le Parc Naturel Régional (suppléant), la communauté de communes Creuse-Grand-Sud (suppléant), Syndicat des Énergies 23, Syndicat pour le Développement de l'Informatique Communale, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), commission des travaux et d'appel d'offres, conseil d'école, etc...
- Validation par le conseil municipal du plan 2022-2041 d'aménagement des forêts communale et sectionale établi par l'Office National des Forêts,
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- Dépôt de dossiers 2022 dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), dans le cadre du Plan de Relance-FEDER, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et autres financements possibles pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment existant pour création d'une salle de motricité de l'école, l'extension du réseau de chaleur et la réhabilitation de la chaufferie communale, approbation du dossier de financement modifié.
- Dépôt de dossier DETR voirie
- Augmentation des différents tarifs pour 2022,
- Personnel : Adhésion annuelle au régime d'assurance statutaire du personnel,
- Décisions modificatives budgétaires, clôture de l'année budgétaire, admissions en non-valeurs,
- Questions diverses.
- Informations diverses

La Maire
Catherine MOULIN

